

LA DIRECTION DE POSTPRODUCTION

FORMATIONS 2023

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SOMMAIRE GENERAL





ACTION DE FORMATION

Le CEFPP en quelques mots	PAGES 2-3
L'action de formation	PAGES 4-5
Public concerné et objectifs	PAGE 6
Modalités de mise en œuvre.....	PAGE 7
Contenu de l'action	PAGES 8-9
Programme détaillé	PAGES 10-13
Conditions générales de vente.....	PAGE 15

Durée hebdomadaire des formations	36 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-18h30
Lieu de formation	Paris 20 ^e
Renseignements	01 40 30 22 35

LE CEFPF
EN QUELQUES MOTS



La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 8 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

Le CEFPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

L'ACTION DE FORMATION



PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

55, rue Etienne Marey 75020 PARIS

www.cefpf.com - info@cefpf.com



PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Directeurs de production, chargés de production, assistants de production, chefs monteurs, ingénieurs du son, responsables des effets spéciaux, mixeurs et plus généralement les techniciens intervenant dans la chaîne de postproduction.

Pré-requis, expérience professionnelle

Niveau Bac+2 minimum ou expérience professionnelle de 2 ans évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF sur présentation d'un curriculum vitae.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

A l'issue de ce programme, les stagiaires seront en mesure d'assurer à la fois la liaison entre le producteur et les équipes techniques (image et son) des finitions d'un film jusqu'à la copie standard dans les meilleures conditions financières.

Objectifs détaillés

- Pouvoir contribuer efficacement à la préparation et à la gestion de la postproduction d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle
- Savoir évaluer les coûts de postproduction d'un projet en HD
- Savoir identifier le poste de chaque technicien de postproduction et l'étendue de leurs missions
- Connaître les moyens et les services de prestation de trucages
- Pouvoir appréhender les caractéristiques de mixage mais aussi les moyens informatiques nécessaires à la postproduction
- Connaître les incidences sur les coûts et les durées des techniques numériques et virtuelles
- Appréhender les sources de conflits techniques pour minimiser les coûts de postproduction
- Comprendre pour les maîtriser les Work Flows numériques



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	180 heures, soit 25 jours ou encore 5 semaines
Durée hebdomadaire :	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 31/10/22 au 02/12/22 Du 06/03/23 au 07/04/23 Du 09/10/23 au 10/11/23

FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent :	Barbara DANIEL, directrice de postproduction
Intervenants :	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma (liste accessible 2 semaines avant le début de la formation).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	Alternance entre points théoriques, études de cas, exercices pratiques et visites commentées chez des prestataires (laboratoire/Studio de mixage...).
Supports fournis aux stagiaires :	Dossier hebdomadaire de documentation.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	Salle avec écran et vidéoprojecteur + lecteur DVD.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	Un poste de travail Macintosh par personne.
Modalités d'évaluation :	- Par les stagiaires : bilan hebdomadaire sur le contenu pédagogique de formation au moyen de questionnaires d'évaluation remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique. - Par le CEFPF : contrôle continu, entretien face à un jury composé de professionnels en activité.



Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de mois :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la coordinatrice et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

Validation finale pour l'obtention du CP-FFP :

Pendant 2 jours, les stagiaires préparent le dépouillement, le planning et le devis d'un court métrage puis le présentent face à un jury composé d'un directeur de postproduction et du formateur référent.

- Un Entretien individuel de 1 H 00, programmé la dernière semaine de formation, noté sur 80. Le candidat sera évalué sur les point suivants :

- Connaissances générales concernant la chaine de postproduction
- Capacité à expliquer le planning de postproduction
- Capacité à commenter un devis de postproduction (fiction cinéma)
- Compréhension de l'impact des contraintes techniques et de postproduction liées au projet

Cette évaluation a pour but d'évaluer l'aptitude des participants à travailler ultérieurement en tant que directeur de postproduction dans des conditions professionnelles.

Les appréciations se concentrent sur le savoir-faire, les connaissances et compétences acquises

ANNÉE DE CRÉATION DU CP FFP : 1999

NOMBRE DE CANDIDATS PRÉSENTÉS : 259

TAUX DE RÉUSSITE : 92 %

CONTENU DE L'ACTION





■ SEMAINE 1 :

LA DIRECTION DE POSTPRODUCTION

- 1^{re} journée** : La place et le rôle du directeur de postproduction
L'engagement des équipes et les obligations légales
- 2^e journée** : La chaîne de postproduction – Le plan de travail
- 3^e journée** : Rappel des travaux de laboratoire pellicule
Travail de laboratoire d'un film tourné en HD
Laboratoire, conformation, montage négatif
- 4^e journée** : Le chef opérateur
- 5^e journée** : Le HD Work Flow

■ SEMAINE 2 :

MONTAGE

- 1^{re} journée** : Compréhension de l'informatique nécessaire à la postproduction
- 2^e journée** : Les principes du montage image (démonstration) 1
- 3^e journée** : Les principes du montage image (démonstration) 2
- 4^e journée** : Les principes du montage son
Visite d'un auditorium animée par un professionnel
- 5^e journée** : Le mixage
Les formats de son et leur diffusion

■ SEMAINE 3 :

ETAPES TECHNIQUES DE LA POSTPRODUCTION

- 1^{re} journée** : Le montage vidéo
- 2^e journée** : La 3D
- 3^e journée** : Le travail des effets spéciaux visuels (VFX) –
- 4^e journée** : Visite d'un studio VFX animée par un professionnel
- 5^e journée** : L'étalonnage numérique

■ SEMAINE 4 :

LA GESTION DE LA POSTPRODUCTION : COPRODUCTION ET DISTRIBUTION

- 1^{re} journée** : Le film annonce
La gestion d'une postproduction avec l'étranger
- 2^e journée** : Les rapports et rendus de postproduction
- 3^e journée** : La musique de films
Les droits musicaux et leur gestion
- 4^e journée** : Exercice pratique : le planning de postproduction d'une série TV
- 5^e journée** : Exercice pratique : le devis d'une d'une série TV

■ SEMAINE 5 :

EXERCICES DE SIMULATION

- 1^{re} journée** : Le film d'animation
- 2^e journée** : Exercice pratique : le planning de postproduction
- 3^e journée** : Exercice pratique : le devis d'un long métrage cinématographique (1)
- 4^e journée** : Exercice pratique : le devis d'un long métrage cinématographique (2)
- 5^e journée** : Bilan de la formation

Evaluation des acquis en fin de formation sous la forme d'un examen final et d'une soutenance orale devant un jury composé de professionnels en activité.

PROGRAMME DÉTAILLÉ





■ SEMAINE 1

LA DIRECTION DE POSTPRODUCTION

■ 1^{re} journée :

La place et le rôle du directeur de postproduction

Les quatre champs d'application du directeur de postproduction :

- artistique
- technique
- budgétaire
- humains

Les relations avec les prestataires
Les relations avec le producteur

L'engagement des équipes et les obligations légales

Les responsabilités du directeur de postproduction sur l'engagement des équipes et son implication sur la négociation des contrats
Les obligations légales liées à ces engagements

■ 2^e journée :

La chaîne de postproduction et le plan de travail

La préparation : le planning, les contacts avec les différents acteurs de la postproduction (fournisseurs, prestataires de service, équipes de tournage et de montage).

De la fin du tournage à l'exploitation du film, organisation de la postproduction :

- travaux de laboratoire
- digitalisation
- montage image
- montage son
- bruitage
- postsynchro
- musique
- mixage
- report optique

Les différentes équipes du processus

Le planning général de la postproduction

■ 3^e journée :

Rappel des travaux de laboratoire pellicule

- La sensitométrie
- La copie et la sécurisation des rushes sur support numérique
- Le développement et tirage
- La conformation image
- L'étalement
- Le montage
- Le tirage de copies d'exploitation ou le DCP

Travail de laboratoire d'un film tourné en HD (en fonction des caméras utilisées).

Laboratoire, conformation, montage négatif

La conformation : que fournir au laboratoire, quelles listes ?

Identification des besoins des prestataires de montage négatif et de conformation

■ 4^e journée :

Le chef opérateur

Des essais, de la prise de vue à la postproduction

■ 5^e journée

Le HD Work Flow

■ SEMAINE 2

MONTAGE

■ 1^{re} et 2^e journée :

L'informatique en postproduction

Aperçu des composants d'un ordinateur et influence de ceux-ci sur les performances de l'ensemble machine/logiciel

Les différentes plates-formes

Les réseaux, travail coopératif, travail décentralisé
Les logiciels et les machines dédiées de traitement de l'image et du son les plus courants,

Les fichiers, les échanges de fichiers et compatibilité entre les systèmes (montage, effets spéciaux)

Notions de sécurité, méthodes de protection, stratégies de sauvegarde

■ 3^e journée :

Le montage image

Les étapes du montage Online et Offline

Le rôle du chef monteur et de l'équipe de montage

La gestion des 24/25 images par seconde

La gestion des Key codes et Time codes

Les différents matériels utilisés Avid Media Composer,

Nitris, Final Cut Pro HD, Premiere Pro

La gestion des listes (EDL)

Les éléments à l'entrée et à la sortie du montage virtuel

La numérisation

La synchronisation

La conformation

■ 4^e journée :

Les principes du montage son

Evolution du montage son

Mission du montage son

Temps de travail, organisation, contraintes

Complémentarité avec le montage image

Communication avec le réalisateur

Lecture du film

Les sons montés : origines

Problèmes fréquents ou systématiques

Une équipes de montage son type

La parole : élément majeur de la narration (de la prise de son au mixage)

Le montage son et le montage parole, la postsynchro,

le compositeur, le bruiteur



■ 5^e journée :

Le mixage

Pré-mix, mixage et masterisation

Les formats de son et leur diffusion

La compression du son

La spatialisation

Les transferts (changement de support, sécurité)

■ SEMAINE 3

ETAPES TECHNIQUES DE POSTPRODUCTION

■ 1^{re} journée :

Le montage vidéo

Les principes du montage vidéo

L'organisation matérielle du montage vidéo

Les supports entrants et sortants

L'équipe nécessaire

L'évaluation du coût de ce type de montage

■ 2^e journée :

La 3D

La 3D à la captation des images

La transformation en laboratoire d'une image 2D en 3D

■ 3^e journée :

Le travail des effets spéciaux visuels (VFX)

Les différents types d'effets spéciaux visuels

Les différents matériels et leur champ d'application

Les équipes des effets spéciaux visuels

Les différents logiciels en fonction de leur utilisation

La prise en compte des effets spéciaux visuels dans l'établissement du devis

■ 4^e journée :

Visite d'un studio de VFX

■ 5^e journée :

L'étalonnage numérique

■ SEMAINE 4

LA GESTION DE LA POSTPRODUCTION : COPRODUCTION ET DISTRIBUTION

■ 1^{re} journée :

Le film annonce

Les éléments constitutifs du film annonce

Les formats du film annonce

De sa conception à sa réalisation

Le bonus du DVD ou du Blue Ray

La gestion d'une postproduction avec l'étranger

Les spécificités des postproductions avec l'étranger :

- financements
- techniques
- compatibilité des formats
- demandes spécifiques

■ 2^e journée :

Les rapports et rendus de postproduction

Les rendus de fin de postproduction et obligations

Les éléments à préparer pour l'attachée de presse et le distributeur

■ 3^e journée :

La musique de films

Les droits musicaux et leur gestion

Les différents organismes de gestion des droits musicaux :

- la SACEM (fonctionnement et relations avec la radio et la télévision)
- les sociétés chargées de la perception des droits dans d'autres domaines d'utilisation

Les relations internationales de la SACEM avec les organismes associés

Les conditions d'intervention des sociétés de gestion collective de droits

Les différents modes d'utilisation des musiques en fonction de l'origine des droits

■ 4^e journée :

Exercice pratique : le devis d'une série de fiction (1)

Le planning de postproduction

■ 5^e journée :

Exercice pratique : le devis d'une série de fiction (2)

Chiffrage de la postproduction d'une série TV



■ SEMAINE 5

EXERCICES DE SIMULATION

■ 1^{re} journée :

Le film d'animation

■ 2^e journée :

Exercice pratique : Le planning de postproduction d'un long métrage

■ 3^e à 5^e journée

Exercice pratique : le devis de postproduction d'un long métrage

La préparation du devis

Chiffrage de la postproduction

Comparaison des coûts entre tournage en 35 mm et tournage en numérique

Analyse d'exemples réels

Evaluation des acquis sous forme d'un examen final et d'une soutenance orale devant un jury composé de professionnels en activité.

C.G.V. CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.

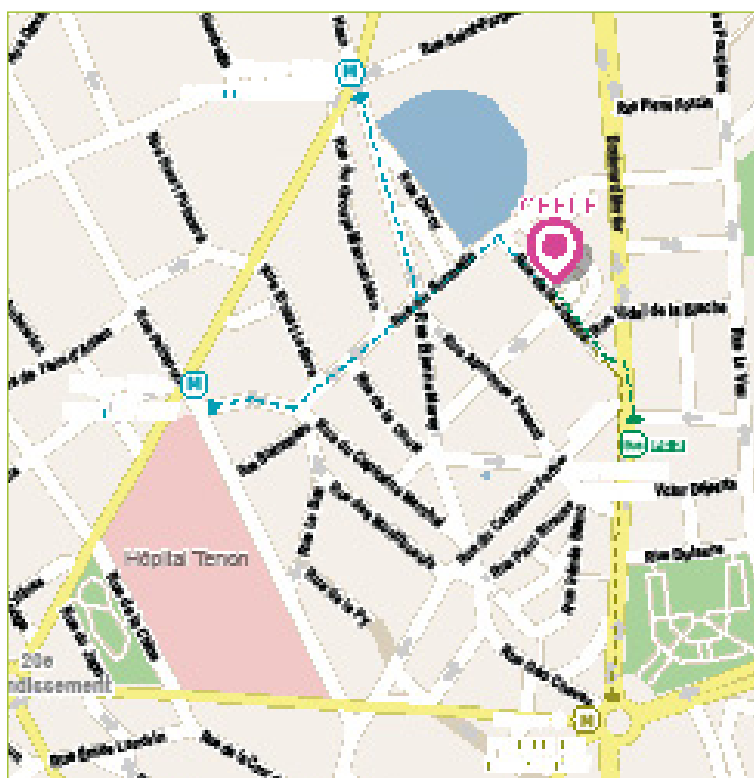


www.cefppf.com

Centre Européen de Formation à la Production de Films



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

55, rue Etienne Marey
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 www.facebook.com/CEFPF

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice et au 55 rue Etienne Marey, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le CEFPF - Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siret 391 794 583 00057 Code APE 8559A N° de déclaration préfecture de Paris 11 75 192 997 5

